Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 8

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'économie de la Suisse. — En 1958, l'économie suisse a subi une évolution assez semblable à celle de l'économie européenne. Le ralentissement des affaires s'est fait sentir depuis le printemps et le nombre des ouvriers occupés dans l'industrie a marqué un recul d'un peu plus de 5 % par rapport à la fin de 1957.

Il faut signaler que le fléchissement de la conjoncture économique présente des différences considérables d'une industrie à l'autre, affectant aussi bien les entreprises vouées à l'exportation que celles travaillant sur le marché intérieur. Toutefois l'activité économique en général s'est maintenue à un niveau assez élevé, prenant beaucoup plus le caractère d'une normalisation que d'une crise. Cette détente a d'ailleurs mis fin à l'élan du coût de la vie et depuis décembre 1958 l'indice des prix à la consommation est descendu de 182,9 à 180,9.

Les reculs d'activité les plus sensibles ont été notés dans l'horlogerie, dans plusieurs branches de l'industrie textile et de l'industrie de l'habillement.

Le fléchissement de la conjoncture s'est manifesté le plus souvent par une diminution des heures supplémentaires, une baisse du nombre des places vacantes et une entrée de main-d'œuvre étrangère plus faible. Ainsi, plusieurs milliers d'ouvriers horlogers ont-ils été réduits à un chômage partiel.

Toutefois, d'une manière générale, le marché du travail fut satisfaisant puisqu'à fin août il y avait encore en Suisse 363 400 travailleurs étrangers, ce nombre étant de 377 000 une année auparavant.

C'est dans les chiffres du commerce extérieur que l'on trouve également des indications intéressantes sur l'étendue du ralentissement de l'activité économique. Tandis que les exportations se maintenaient de façon réjouissante au même niveau qu'en 1957, soit 6649 millions de francs suisses ou 1 % de moins que l'année précédente, les importations étaient plus basses de 13,2 % qu'à fin 1957 et se chiffraient à 7335 millions de francs suisses contre 8447 millions de francs l'an précédent. Il convient de relever toutefois que le chiffre obtenu à la fin de 1958 est à peu près égal à celui obtenu à fin 1956.

La baisse de la valeur des importations s'est répartie aussi bien sur les matières premières que sur les denrées alimentaires et sur les produits fabriqués, mais c'est pour les matières premières qu'elle est la plus accentuée.

Quant aux exportations, le résultat favorable est dû avant tout à l'accroissement de 139 millions de francs, des exportations de machines, d'instruments et d'appareils (2,5 milliards de francs suisses). L'industrie des produits chimiques et pharmaceutiques a pris la deuxième place dans la liste des activités suisses exportatrices, bien que ses exportations aient légèrement diminué du fait des difficultés rencontrées par les colorants (1,4 milliard de francs). L'horlogerie vient en troisième position avec 1,118 milliard de francs et accuse un fléchissement de 187 millions de francs par rapport au résultat de l'année pré-

cédente. L'industrie textile a vu ses exportations fléchir sensiblement du fait de la crise internationale et a subi en particulier une forte concurrence des pays de l'Extrême-Orient.

La répartition géographique des importations a subi des changements. Par suite de la forte réduction des importations de matières premières, la part des pays autres que l'Europe dans l'ensemble des importations de la Suisse a rétrogradé de 28 à 26 %. La part des pays européens en a augmenté d'autant, soit de 72 à 74 %. Pour les exportations, 63 % sont allés vers l'Europe et 37 % vers les pays d'outremer, ces chiffres pour l'année d'avant étant respectivement de 61 et 39 %.

La diminution des importations a évidemment eu comme conséquence que le déficit chronique de la balance commerciale qui s'était élevé en 1957 au montant jamais atteint de 1,73 milliard de francs s'est réduit de plus d'un milliard pour se fixer à 686 millions de francs suisses.

Autre branche importante de la vie économique suisse : le tourisme dont l'évolution doit être considérée avec attention. L'expansion du trafic touristique que l'on avait notée tout au long des dernières années s'est arrêtée en 1958 sans toutefois présenter un caractère grave puisque la diminution des nuitées ne représente que 1 % sur les résultats de 1957. Le recul de la fréquentation a affecté les mois d'été, ceci étant dû pour une large part à la suppression par le Gouvernement français d'allocations de devises aux touristes et également au fléchissement de la conjoncture dans plusieurs pays. La diminution du chiffre des nuitées est de 1,8 % pour la clientèle suisse et de 0,4 % pour les visiteurs étrangers et de 23 % pour la clientèle française. Souhaitons que le nouvel octroi de devises aux touristes français à partir de juin dernier renverse la situation et qu'un trafic touristique intense se développe à nouveau entre nos deux pays.

Relevons enfin un phénomène intéressant. Alors que le marché monétaire suisse avait été caractérisé en 1957 par un resserrement, le ralentissement économique et ses conséquences ont provoqué un accroissement important des disponibilités sur le marché de l'argent et des capitaux.

En cours d'année, la Suisse a décidé de continuer de participer à l'Union Européenne de Paiement (U.E.P.). En juin, au moment de la prorogation de cette Union, le Conseil fédéral s'était réservé le droit de réexaminer avant la fin de l'année la question de sa participation de façon à permettre à notre pays de se défendre contre une politique. éventuellement discriminatoire de la part de la Communauté Economique Européenne. A fin novembre, en raison de la poursuite de négociations sur l'institution d'une Zone de libre-échange, la Suisse annonça qu'elle ne ferait pas usage de cette clause de retrait. Enfin, le passage à la convertibilité extérieure de leur monnaie décidé par les principaux membres de l'Union entraîna le 27 décembre la dissolution de l'U.E.P. A ce moment, les compensations de la Suisse avec cette institution s'étaient soldées pendant neuf mois par des déficits et pendant trois mois par des excédents.

Le jour où l'U.E.P. prit fin vit la naissance de l'Accord Monétaire

Européen, lequel prévoit, comme l'U.E.P., un système multilatéral de règlement, mais non l'octroi automatique de crédits. Le capital du fonds européen a été fixé à 600 millions de dollars, la contribution de la Suisse a été de 21 millions de dollars.

Dans ce chapitre du rôle joué par la Suisse au sein des organisations qui tentent d'obtenir un fonctionnement harmonieux des économies nationales, signalons encore que la Suisse a, en 1958, entrepris avec dix-neuf Etats membres du G.A.T.T. et sur la base du projet de son futur tarif douanier, des négociations qui ont abouti en fin d'année à la signature d'une déclaration portant sur son adhésion provisoire à cette institution.

Dans le monde du pétrole. — Une des plus puissantes organisations mondiales, la Compagnie française des pétroles, dont l'activité va de la prospection à la distribution en passant par la production, le raffinage, le transport, et qui distribue ses produits dans le monde entier sous la marque « Total », est devenue depuis peu de temps l'actionnaire principal de l'organisation suisse Ozo-Total.

Cette dernière, dont le capital-actions a été porté de 4 à 10 millions de francs suisses, a changé sa raison sociale en Compagnie française des pétroles Total (Suisse).

L'avantage marquant de cette centralisation réside dans le fait que l'industrie et le monde automobile suisses seront maintenant ravitaillés directement par une organisation puissante, bientôt indépendante du Canal de Suez, puisque ses sources se trouvent non seulement au Moyen-Orient, mais encore et surtout au Sahara, en Afrique centrale, à Madagascar et au Canada.

Revenu national suisse et amélioration du niveau de vie. — En 1938, le revenu national net de la Suisse s'élevait à 8 milliards 530 millions de francs. En 1948, il avait doublé et atteignait 17 milliards 340 millions. Aujourd'hui, il a plus que triplé. En effet, selon les estimations provisoires qui viennent d'être publiées par le Bureau fédéral de statistiques, le revenu national net a atteint, en 1958, le nouveau record de 28 milliards 300 millions de francs. Par rapport à 1957, il s'est encore élevé d'un milliard, ce qui représente une augmentation de 3½ 0/0, contre 6 0/0 en 1956 et 1957. Si le revenu national continue de s'accroître, il le fait désormais à un rythme plus mesuré. Cela indique que si l'expansion économique se poursuit dans notre pays, elle a tendance à se stabiliser.

Il ne faut jamais oublier — écrit M. Jean Hofstettler dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » — que les chiffres ci-dessus traduisent le revenu nominal provenant de la production de biens et de services, donc qu'une partie de l'impressionnante augmentation enregistrée depuis l'avant-guerre représente la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie qui s'est manifestée par la hausse des salaires et des prix. Pour y voir clair, il faut éliminer cet élément et pondérer le revenu national en fonction de l'indice des prix à la consommation. Rendu indépendant des variations du pouvoir d'achat de la monnaie, il se transforme alors en revenu nominal réel, et permet d'utiles con-

frontations. On s'aperçoit alors que depuis 1938, ce revenu national réel s'est élevé de 80 % environ, soit de 4 % par année, en moyenne. Il a augmenté de 5,4 % entre 1955 et 1956, de 3,7 % entre 1956 et 1957, et de 1,7 % seulement entre 1957 et 1958. Le niveau de vie ne s'est donc que peu amélioré l'année dernière, sous l'effet de la demande étrangère et de la réduction du volume de la construction consécutive à la pénurie de capitaux.

Reprise de la conjoncture. — Le rapport de la Commission des recherches économiques sur la situation au premier trimestre 1959 déclare notamment :

En ce qui concerne l'économie suisse, les forces qui avaient déclenché l'affaiblissement conjoncturel ont continué à perdre de leur influence au cours du trimestre envisagé.

Le marché de l'argent et des capitaux a continué à être extraordinairement liquide. Toutefois, les avoirs de l'économie à la Banque Nationale ont passablement diminué dès le milieu de février.

La température inhabituellement élevée par rapport à une année normale a valu à l'agriculture un développement plus précoce de la végétation de deux ou trois semaines.

L'indice des prix des produits agricoles a fléchi de $1,3\,^{0}/_{0}$ de fin décembre à fin mars, tandis que l'indice des prix des agents de production agricole augmentait, dans le même temps de $0,3\,^{0}/_{0}$.

Résultats d'exploitation des Chemins de fer fédéraux en mai. — Les C.F.F. ont transporté en mai 1959 17 millions de voyageurs, c'està-dire 800 000 de moins qu'en mai 1958. Les recettes ont atteint 28,3 millions de francs, ce qui fait 1,4 million de francs de moins qu'en mai 1958.

Le trafic des marchandises a atteint 2 millions de tonnes; par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, la diminution est de 80 000 tonnes. Les recettes, 39,6 millions de francs, ont été inférieures de 2,4 millions de francs à celles de mai 1958.

Les recettes d'exploitation ont été de 74,7 millions de francs, ce qui représente une diminution de 3,9 millions de francs par rapport à mai 1958. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 2,5 millions de francs, pour atteindre 60,8 millions de francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation est de 13,9 millions de francs contre 20,3 millions de francs en mai 1958.

ORGANES DE L'ADII

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; scrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source